

PROCÈS-VERBAL
12^e Assemblée générale annuelle
CAISSE DE L'ADMINISTRATION ET DES SERVICES PUBLICS
Mardi 23 avril 2019 à 18h

Québec : la Scène située au 815, boulevard Lebourgneuf, bureau 200 à Québec
Espace Desjardins, situé au 150, rue Sainte-Catherine Ouest à Montréal
Salon du Jardin, Hilton Lac Leamy, situé au 3, boulevard du Casino à Gatineau

1. Mot de bienvenue et ouverture de l'assemblée

Madame Louise Dostie, présidente du conseil d'administration, souhaite la bienvenue aux membres à cette douzième assemblée générale de la Caisse de l'Administration et des Services publics. Madame Louise Dostie présente les membres du conseil d'administration, monsieur André Giroux, secrétaire au conseil d'administration et monsieur Michel Vaillancourt, directeur général qui l'assistent pour présider l'assemblée.

La présente assemblée s'est tenue en direct à Montréal et à Gatineau par système Web diffusion de Québec.

Le nombre de membres présents à l'assemblée était à :

- Québec : 110 membres
- Montréal : 32 membres
- Gatineau : 24 membres

Afin de rappeler qui peut proposer, appuyer ou voter au cours de la présente assemblée générale, la définition du « membre » est lue par monsieur André Giroux.

À la suite, madame Louise Dostie fait la lecture des règles de fonctionnement afin d'assurer le bon déroulement des interventions des participants.

2. Nomination des scrutateurs

Afin que les procédures soient dans les règles du Mouvement Desjardins, nous devons procéder à la nomination de 6 scrutateurs parmi les membres présents et ceux-ci ne doivent pas être candidats.

Pour l'assemblée, nous allons avoir recours à un système interactif de votation pour faciliter et accélérer les votes.

Le système de votation utilisé est approuvé par le Mouvement Desjardins.

- À Québec : Messieurs Nicholas Pinel et Vincent Fradette
- À Montréal : Mesdames Mélanie Binette et Éliane Cloutier
- À Gatineau : Mesdames Joëlle Kwizera et Manon Corbeil

Sont proposés comme scrutateurs.

La nomination des scrutateurs est proposée par monsieur Gilles Gagnon et appuyée par monsieur Pierre Lachance. La résolution est adoptée à la majorité.

3. Adoption de l'ordre du jour

Après la lecture de l'ordre du jour par le secrétaire, **il est proposé par madame Hélène Lapointe et appuyé par monsieur Henri Ouellet que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté. La résolution est adoptée à la majorité.**

4. Adoption du procès-verbal de la dernière assemblée générale annuelle

Il est proposé par monsieur Vincent Morissette et appuyé par monsieur André Morel de lire seulement un résumé du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 25 avril 2018 pour la Caisse Desjardins de l'Administration et des Services publics. La résolution est adoptée à la majorité.

Le résumé est lu par le secrétaire, monsieur André Giroux.

Il est proposé par monsieur Jean-Guy Léger et appuyé par madame Marie Auger que le procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 25 avril 2018 soit approuvé tel que présenté. La résolution est adoptée à la majorité.

5. Rapport du Conseil d'administration

Madame Louise Dostie présente le rapport du conseil d'administration pour la dernière année financière de la Caisse Desjardins de l'Administration et des Services publics. Elle mentionne entre autres que le conseil d'administration est composé de treize administrateurs et de trois administratrices de la relève. En 2018, le conseil a été appuyé dans l'accomplissement de ses responsabilités par quatre comités, soit le comité exécutif, le comité de vérification, le comité de distribution et le comité proximité membre.

Elle décrit le mandat et le résumé des responsabilités de chacun des comités. Elle termine en mentionnant que les membres du conseil d'administration sont animés par l'objectif de toujours travailler dans l'intérêt des membres de la Caisse et que les efforts seront poursuivis en ce sens en 2019. Aucune question.

6. Rapport sur la surveillance des règles déontologiques

À la suite de la dissolution du conseil de surveillance, certaines responsabilités relèvent désormais du conseil d'administration. C'est le cas pour la reddition déontologique.

Voici le bilan de la dernière année de la surveillance des trois règles déontologiques suivantes :

1. Aucune situation de conflit d'intérêts n'a été constatée.
2. Les dépôts et les prêts accordés aux personnes intéressées¹ à l'égard de la Caisse ont tous été consentis en conformité avec les règles déontologiques qui s'appliquent.
3. La Caisse n'a octroyé aucun contrat de fourniture de biens et de services à des personnes visées² par le Code.

7. Présentation du rapport financier

Monsieur Michel Vaillancourt explique les états financiers 2018 à l'aide de graphiques. Il souligne que l'actif de la Caisse atteint 804 M\$. Il passe en revue les activités bilans et le volume d'affaires sous gestion, le détail des prêts aux membres, le passif de la Caisse et les réserves accumulées au 31 décembre. Les excédents d'exploitation pour l'année 2018 sont de 3,343 M\$.

Il est recommandé de verser le montant maximal de ristournes permises par les règles du Mouvement Desjardins, pour un montant de 1,43 million.

8. Évolution de la Caisse et de ses centres

Monsieur Michel Vaillancourt fait part à l'assemblée des modifications réalisées en 2018. Entre autres, que la caisse a procédé à l'ajout d'un nouveau centre de services à Québec, situé au 1020, rue Bouvier. L'ouverture aux membres a eu lieu le 14 janvier 2019. Ce nouveau centre d'affaires est sous le modèle du Pôle des caisses de groupes, en partage avec la Caisse de l'Éducation, la Caisse des Technologies de l'Information, la Caisse des Ressources naturelles

¹ Personnes intéressées : les administrateurs et le directeur général de la Caisse, les dirigeants de la Fédération des caisses Desjardins du Québec et leurs personnes liées.

² Personnes visées : les personnes intéressées, les employés de la Caisse, les gestionnaires des centres et leurs personnes liées.

et le Service Signature Desjardins des caisses de groupes. De plus, le siège social du complexe Marie Guyart a été repensé en entier afin de maintenir tous les services aux membres.

Une question est posée sur la motivation du choix d'emplacement du nouveau centre de services. Le directeur général informe que le choix s'est imposé de lui-même, à la suite des analyses comportementales faites par la firme Optima, firme retenue et approuvée par le Mouvement Desjardins dans l'accompagnement de ce dossier. L'accessibilité pour les membres, la prolongation des heures d'ouverture et le choix de s'adjoindre des partenaires de notre milieu ont motivé l'emplacement du nouveau centre de services.

9. Présentation de l'utilisation du Fonds d'aide au développement du milieu (FADM)

Une vidéo présentant l'utilisation du Fonds d'aide au développement du milieu est visionnée par l'assemblée. En 2018, la Caisse a remis 108 379 \$ pour appuyer différents projets, dont : Alliance des cadres, Force jeunesse, Forum des jeunes de la fonction publique québécoise, AEENAP (association étudiante de l'école nationale d'administration publique, l'Apex (association professionnelle des cadres supérieurs), et nombreux autres.

C'est plus de la moitié des sommes qui ont été octroyées dans les secteurs de l'éducation, les œuvres humanitaires et services communautaires ainsi que la santé et saines habitudes de vie, secteurs priorisés par les membres, l'an dernier.

10. Présentation de la démarche d'engagement de la Caisse dans le milieu

Monsieur Roger Barrette, administrateur et membre du comité coopération, fait la présentation de la démarche d'engagement de la Caisse dans le milieu. Il informe l'assemblée que la Caisse s'est adjoint les services du Fonds d'action québécois pour le développement durable (FAQDD) afin de l'aider à concrétiser sa vision du développement durable. La solution proposée par le FAQDD s'articule autour d'une approche permettant à la Caisse d'identifier la thématique et l'organisme qui répond le mieux à l'intérêt de ses membres dans son désir de financer un projet de développement durable. Les prochaines étapes sont :

- Dès le 13 mai : vote sur les propositions reçues;
- Juillet à avril 2020 : mise en œuvre à Québec de la proposition retenue;
- Avril 2020 : bilan et phase 2 présentés à l'AGA.

11. Période de questions

Une période de questions est donnée aux membres. Quelques questions sont posées à la direction générale de la caisse. Les questions des membres assistant à l'assemblée à Montréal et Gatineau sont transmises par courriel au modérateur de Québec. Toutes les questions soumises ont été répondues à la satisfaction des membres.

Entretien avec madame Pauline D'Amboise

Madame Pauline D'Amboise, secrétaire générale et vice-présidente Gouvernance et Développement durable du Mouvement Desjardins s'entretient avec madame Julie Moisan, conseillère en communication et vie associative de la Caisse. Madame D'Amboise guide Desjardins dans sa volonté de jouer un rôle proactif dans la transition vers une économie durable et responsable. Elle a intégré le développement durable dans le modèle d'affaires du groupe coopératif Desjardins. Dans le contexte d'une transition incontournable vers une économie sobre en carbone, elle souhaite contribuer à l'intégration des principes du développement durable chez Desjardins.

12. Adoption du versement de ristournes provenant de la réserve pour ristournes éventuelles

Une vidéo explicative de l'évolution de la ristourne est présentée à l'assemblée. Conformément à ce qui est prévu dans les encadrements qui s'appliquent à l'ensemble du réseau, la Caisse propose désormais d'utiliser la réserve pour ristournes éventuelles pour le versement de la ristourne et l'alimentation du fonds d'aide au développement du milieu.

		Scénario:	1
Adoption - Ristournes (Assemblée Générale)		taux	Montant
Ristournes sur les intérêts perçus et versés			
EOP		5,752%	7 834 \$
ES		5,357%	402 \$
ET		5,336%	127 130 \$
Régimes enregistrées		5,237%	80 993 \$
Prêts aux membres particuliers		1,916%	427 205 \$
Prêts aux membres entreprises		1,779%	39 716 \$
Ristournes sur l'encours			
PGLM (encours moyen)		0,078%	87 030 \$
Fonds de Placements (encours moyen)		0,074%	70 274 \$
Financement Accord D particuliers		0,246%	8 527 \$
Financement Accord D affaires		0,134%	453 \$
Autres		0,000%	0 \$
Total ristournes			849 564 \$
Ristournes produits (détention)			192 928 \$
Total de la ristourne aux membres			1 042 492 \$

Il est proposé par monsieur Serge Tourangeau et appuyé par monsieur André Laverdière d'adopter le versement de ristournes provenant de la réserve pour ristournes éventuelles. La résolution est adoptée à la majorité.

13. Adoption de la répartition des excédents annuels

La Fédération a versé un dividende important en décembre 2018 afin d'augmenter nos excédents à répartir et faciliter l'atteinte de cet objectif. L'alimentation de la réserve pour ristournes éventuelles permettra à la Caisse, au même titre que l'ensemble des caisses du réseau, de verser une ristourne même si les excédents s'avéraient insuffisants pour une année donnée.

Adoption - Projet de répartition des excédents (Assemblée Générale)	
Excédents à répartir	11 104 000 \$
Utilisation de la réserve pour ristournes éventuelles (RRE) E/F finaux —>	(947 000 \$)
Montant sujet à répartition par l'assemblée excluant le virement provenant de la RRE	10 157 000 \$
Moins : Intérêts sur parts permanentes (si réserve de stabilisation insuffisante)	0 \$
Moins : Intérêts sur parts de ristournes	2 000 \$
Moins : Intérêts sur parts sociales	0 \$
Moins : Virement à la réserve générale	5 929 000 \$
Moins : Virement à la réserve pour ristournes éventuelles (RRE)	4 220 000 \$
Moins : Ristournes totales	1 043 000 \$
Moins : Virement au FADM	183 000 \$
Plus : Impôts récupérés	273 000 \$
Plus : Ristournes provenant de la RRE	947 000 \$
	0 \$

Il est proposé par monsieur Vincent Morissette et appuyé par monsieur André Godbout d'adopter la répartition des excédents annuels telle que présentée. La résolution est adoptée à la majorité.

Élection

14. Rapport du comité de mise en candidature

La présidente présente le rapport du comité de mise en candidature. Conformément à la Loi sur les coopératives de services financiers et le Règlement intérieur de la Caisse, l'appel de candidatures a été diffusé pour une durée minimale de 20 jours, à partir du 21 janvier 2019 de la façon suivante :

- Affichage dans tous nos établissements
- Diffusion sur les canaux virtuels : micro site de la Caisse
- Affichage dynamique sur les écrans de la Caisse

À la présente assemblée, cinq postes sont à combler, soit quatre postes pour le Groupe A, communément appelé le Groupe des fonctionnaires, et un poste pour le Groupe B, communément appelé le Groupe de la Société des alcools du Québec.

Le conseil d'administration est à la recherche de candidats détenant des compétences, quatre au minimum, dans les domaines suivants :

Expérience membres/clients, coopération, gestion financière, gestion d'entreprise, comptabilité, gouvernance, droit/déontologie, gestion des ressources humaines, communication, éducation, technologie de l'information.

De plus, le conseil d'administration souhaite accroître le nombre de femmes au sein de son conseil en vue d'atteindre la zone de parité, ainsi que le nombre d'administrateurs et d'administratrices âgés de 18 à 49 ans, et ce, d'ici trois ans.

Par ailleurs, des candidatures de la fonction publique fédérale ainsi que des candidatures de personnes occupant des fonctions au sein d'un syndicat représentant des employés des fonctions publiques provinciale et fédérale seraient un atout.

À l'issue de la période de mise en candidature, la Caisse a reçu 21 candidatures qui répondent aux conditions et aux qualités requises par la Loi, le Règlement intérieur et le Code de déontologie de Desjardins.

De ce nombre, 20 candidatures ont été reçues pour le Groupe A et une pour le Groupe B. En ce qui a trait au Groupe A, sept personnes ont depuis pris la décision de retirer leurs candidatures. Ce qui signifie qu'il reste 13 candidats et candidates pour l'élection des quatre postes au conseil d'administration.

En ce qui a trait au Groupe B, une seule candidature a été reçue.

Une grille des candidatures reçues a été remise à tous les membres présents à l'assemblée générale. Cette grille présente le nom des candidats ainsi que les renseignements que chacun d'entre eux a fournis en remplissant les formulaires requis. Cet outil se veut un aide-mémoire en vue de l'élection.

Un membre pose une question, et celle-ci est répondue à sa satisfaction.

15. Élection des membres du Conseil d'administration

Comme le prévoit le Règlement intérieur de la Caisse, les mises en candidature devaient se faire par écrit et être produites aux bureaux de la Caisse, au plus tard le 15 février 2019 à 14 heures.

Les noms des candidats ont été affichés dans tous les établissements de la Caisse dès leur réception et y sont demeurés jusqu'à l'assemblée.

Madame Louise Dostie agira comme présidente d'élection telle que le prévoit le Règlement intérieur de la Caisse.

Il est proposé par madame Martine Lachance et appuyé par madame Catherine Lessard de nommer Monsieur Michel Vaillancourt comme secrétaire d'élection.

Au conseil d'administration, pour le groupe A, les mandats de mesdames Marie Auger et Mélanie Binette et les mandats de messieurs Jean-Bernard Marchand et Vincent Morissette, se terminent aujourd'hui.

Au conseil d'administration, pour le groupe B, le mandat de monsieur André Giroux se termine aujourd'hui. En ce qui a trait au Groupe B, une seule candidature a été reçue, cette personne est donc élue par acclamation et n'a pas à faire de présentation devant les membres ce soir.

	Groupe B
1.	André Giroux
Proposé par :	Suzanne Pelletier

Au conseil d'administration pour le groupe A, les mises en candidatures reçues dans les délais prévus sont :

Candidats - Proposeurs	
Groupe A	
1.	Marie Auger
Proposé par :	Paul-Henri Gignac

2.	Driss Baadi
Proposé par :	Aziza Boujnouni
3.	Andrée Béland
Proposé par :	Louise Dostie
4.	Étienne Blanchette
Proposé par :	Christian Paradis
5.	Geoffroy Boucher
Proposé par :	Annie-Jade Samson
6.	Marion Hervieu
Proposé par :	Stephan Fogaing
7.	Luc Lebel
Proposé par :	Johanne Robertson
8.	Jean-Bernard Marchand
Proposé par :	Vincent Morissette
9.	Dima Malinova
Proposé par :	Stefan Malinov
10.	Vincent Morissette
Proposé par :	Serge Tourangeau
11.	Louise Rheault
Proposé par :	Michel Rheault
12.	Maude Tremblay
Proposé par :	Maxime Hupé Labelle
13.	Vanessa Tremblay-Gauthier
Proposé par :	Josée Tremblay

Le nombre de candidatures étant supérieur au nombre de postes à combler, il y a donc élection.

Des vidéos des candidats sont présentées afin de les faire connaître.

À la suite du dépouillement des votes, la présidente déclare élus :

- Geoffroy Boucher
- Jean-Bernard Marchand
- Vincent Morissette
- Vanessa Tremblay-Gauthier

Madame Louise Dostie félicite les administrateurs et l'administratrice élus et réélus. Elle remercie également tous les candidats. Un merci spécial à madame Mélanie Binette, qui était sortante de charge et qui a choisi de ne pas se représenter et à madame Marie Auger sortante de charge, non réélue. Merci pour leur implication au cours des dernières années.

16. Remerciements

La présidente du Conseil d'administration, madame Louise Dostie remercie notre invitée, madame Pauline D'Amboise et remercie également le directeur général et le personnel pour le soutien qu'ils accordent aux administrateurs.

Un merci sincère à tous les membres pour leur présence et leur participation à cette 12^e assemblée. La Caisse compte sur vous pour faire une coopérative de services financiers dont nous continuerons d'être fiers.

17. Levée de l'assemblée

L'ordre du jour étant épuisé, la présidente déclare l'assemblée générale annuelle levée à 21h10.

18. Tirage

Des prix de présences sont tirés parmi les membres présents aux 3 places d'affaires.

Présidente, Louise Dostie

Secrétaire, André Giroux

Procès-verbal signé le _____.

Projet